



Groupement : administration générale et ressources humaines

Dossier de demande d'engagement en qualité de sapeur-pompier volontaire saisonnier RENFORT CIS - 2023

Merci de placer votre photo ici

Le dossier d'engagement dûment complété et les pièces justificatives sont à RETOURNER AU PLUS TARD LE 17/03/2023

NOM:.....Prénom:.....
Sexe : [ ] H [ ] F Age :.... ans - Né(e) le :..... à .....° Dpt : .....
Nationalité : .....N°S.S. :.....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Tél : ..... E-mail : .....
Profession : ..... [ ] Fonctionnaire [ ] Autre (1)
SDIS D'origine : .....
Affecté au CIS de ..... Grade :.....
Avez-vous déjà souscrit un engagement saisonnier en qualité de SPV au SDIS66: [ ] Oui [ ] Non

Personne à contacter en cas de situation grave :

Nom, Prénom : ..... Tél : .....
Adresse:.....
Code postal :..... Ville : .....

Formations détenues (à jour de formation continue) :

[ ] Permis B [ ] Permis PL
[ ] FI complète [ ] Équipier SUAP [ ] FDF niveau ... [ ] SR [ ] COD niveau ...
[ ] Chef d'agrès SUAP [ ] Chef d'agrès PPBE [ ] Chef d'agrès incendie
[ ] Autres : .....

Sous format PDF, Fournir obligatoirement la copie : des diplômes, des arrêtés de grade et du permis (recto/verso)

## Périodes exactes de disponibilité durant la saison :

Les disponibilités doivent être comprises entre le 1<sup>er</sup> juin et le 30 septembre 2023, **pour une période minimale de 1 mois**

Juin du ..... au ..... 2023  
Juillet du ..... au ..... 2023  
Août du ..... au ..... 2023  
Septembre du ..... au ..... 2023

## Souhaits d'affectation : (cocher 1 case par colonne)

Les affectations seront proposées en tenant compte des souhaits lorsque cela sera possible.  
Si vous n'avez pas de souhait particulier, veuillez indiquer "indifférent".

CIS	SOUHAIT 1	SOUHAIT 2
Argelès sur mer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le Barcarès	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Canet En Roussillon	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Capcir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Céret	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cerdagne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Côte Vermeille	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Elne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ille Sur Tet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Font-Romeu	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Perpignan Nord	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Perpignan Ouest	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Perpignan Sud	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prades	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rivesaltes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Salanque	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Saint-Cyprien	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Indifférent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Ne souhaite pas être hébergé

Doit être impérativement hébergé

Je soussigné(e) M. ....atteste de l'exactitude des informations déclarées dans le présent formulaire.

Fait à ....., le ...../...../2023.

Signature du candidat :

**Reproduire MANUSCRITEMENT la déclaration  
ci-après dans le cadre prévu à cet effet**

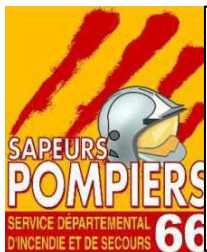
(code de la sécurité intérieure, livre VII, titre II, chapitre III, section : sapeurs-pompiers volontaires)

Je déclare jouir de mes droits civiques, ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions, me trouver en position régulière au regard des dispositions du Code du Service National et je m'engage à exercer mon activité avec obéissance, discrétion et responsabilité dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

**Déclaration manuscrite**

NOM : .....Prénom : .....

Date : ..... Signature



# CHARTRE DU SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

**En tant que sapeur-pompier volontaire**, je m'engage à servir avec honneur, humilité et dignité au sein du corps des sapeurs-pompiers des Pyrénées-Orientales et à avoir un comportement irréprochable lorsque je porte la tenue de sapeur-pompier.

**En tant que sapeur-pompier volontaire**, je veillerai à faire preuve d'une disponibilité adaptée aux exigences du service en préservant l'équilibre de ma vie professionnelle, familiale et sociale.

**En tant que sapeur-pompier volontaire**, je m'engage, par ailleurs, à acquérir et maintenir les compétences nécessaires et adaptées à l'accomplissement des missions qui pourraient m'être confiées.

**En tant que sapeur-pompier volontaire**, j'œuvrerai collectivement avec courage et dévouement.

**En tant que sapeur-pompier volontaire**, je respecterai toutes les victimes dans leur diversité ; je serai particulièrement attentionné face à leur détresse et j'agirai avec le même engagement, la même motivation et le même dévouement.

**En tant que sapeur-pompier volontaire**, je ferai preuve de discrétion et de réserve dans le cadre du service et en dehors du service. Je respecterai une parfaite neutralité pendant mon service et j'agirai toujours et partout avec la plus grande honnêteté.

**En tant que sapeur-pompier volontaire**, je m'attacherai à l'extérieur de mon service à avoir un comportement respectueux de l'image des sapeurs-pompiers.

**En tant que sapeur-pompier volontaire**, je contribuerai à promouvoir cet engagement citoyen, notamment dans le but d'en favoriser le développement au sein des générations futures.

**En tant que sapeur-pompier volontaire**, je participerai aux cérémonies publiques et représenterai le service en tant que de besoin.

**Tout sapeur-pompier volontaire** est rattaché à un cadre juridique spécifique unique :

**Le sapeur-pompier volontaire** exerce ses missions dans des conditions d'hygiène et de sécurité satisfaisantes.

**Le sapeur-pompier volontaire** a droit à des indemnités horaires, une protection et des prestations sociales ainsi qu'à une prestation de fin de service.

**Le sapeur-pompier volontaire** a droit à une formation initiale et continue afin qu'il acquière et maintienne à niveau ses compétences. Ces formations peuvent être valorisées tant dans le monde du travail que dans le secteur associatif.

**Le sapeur-pompier volontaire** a le droit de porter les tenues, insignes, fanions et drapeaux lors des cérémonies officielles et des activités du réseau associatif.

Rôle du réseau associatif : Le réseau associatif, fondé sur des structures locales, départementales, régionales et nationales, permet de favoriser et de resserrer les liens qui unissent la communauté des sapeurs-pompiers, des plus jeunes aux vétérans, en un réseau solidaire, source d'échange et de partage.

Le réseau associatif contribue à promouvoir l'image des sapeurs-pompiers volontaires dans la société.

Le réseau associatif veille également aux intérêts moraux et matériels des sapeurs-pompiers, au respect des valeurs dont les sapeurs-pompiers sont porteurs et, plus globalement, notamment par son action sociale, à assurer la défense de leurs intérêts, de leur image et de leurs droits tant auprès des populations, des pouvoirs publics et des employeurs qu'en justice.

**Le sapeur-pompier volontaire** contribue à faire vivre le réseau associatif.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : ..... Le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
Signature  
(précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)\*

**Attestation  
de l'Autorité compétente (1)  
du SDIS où le candidat est sapeur-pompier volontaire**

**F2**

Je soussigné(e), M. .... ,  
qualité du signataire .....

• **Autorise** : Madame – Monsieur, NOM, Prénom .....  
grade .....  
Sapeur-pompier volontaire au SDIS de (dept).....  
à souscrire, si sa candidature est retenue, auprès du SDIS des Pyrénées-Orientales un engagement en  
qualité de sapeur-pompier volontaire saisonnier d'une durée d'un mois au minimum et de quatre mois  
au maximum entre le 1<sup>er</sup> juin 2023 et le 30 septembre 2023.

• **Atteste que** : Madame – Monsieur, NOM, Prénom.....

- Détient la FI de SPV complète
- Détient le module secours à personne
- Est à jour de ses formations continues et de ses différents recyclages
- Remplit les conditions d'aptitude médicale précisées par l'article Article R723-7 du code de la sécurité intérieure

***Fournir un livret de formation avec les dates d'obtentions et de recyclages des différentes formations ainsi que la copie du dernier certificat médical d'aptitude***

- **Autorise** le SPV à effectuer la saison avec :
- Ses rangers :     OUI     NON
- Sa tenue de Service et d'Intervention (anciennement tenue F1) :     OUI     NON
  
- Le SDIS 66 s'engage à fournir au SPV les casques F1 et F2 et la tenue de feu.
- Le SDIS 66 assurera la remise en état, le renouvellement par l'échange - ou éventuellement le remboursement - de tout effet d'habillement sapeur-pompier détérioré pendant l'exercice de l'emploi saisonnier des sapeurs-pompiers volontaires extra-départementaux engagés pour le renforcement des centres d'incendie et de secours au cours de la saison estivale 2023.

Fait à ....., le ..... **Signature(1) et cachet**

- (1) Le Directeur départemental des Services d'incendie et de secours ou son représentant dûment habilité.

## PIÈCES A FOURNIR IMPÉRATIVEMENT PAR TOUS LES CANDIDATS

**Tous les documents sont à transmettre impérativement en format PDF**

- Le présent dossier d'engagement
- 1 photo d'identité à coller en 1<sup>ère</sup> page
- Certificat d'aptitude médicale du SDIS d'appartenance à jour pour la durée de la saison
- Copie des formations détenues **et des recyclages** ou du livret de formation attesté par votre SDIS
- Copie recto-verso de votre permis
- Copie de la carte d'identité ou du livret de famille
- 1 relevé d'identité bancaire ou postal à votre nom
- Copie de l'attestation d'assuré social mentionnant l'ouverture des droits et en cours de validité au moins jusqu'au 30 septembre 2023 (et non une photocopie de la carte vitale)
- L'attestation d'autorisation de votre SDIS pour la saison estivale (formulaire F2)
- Fiche d'habillement

Le dossier d'engagement complété et les pièces justificatives doivent être envoyés obligatoirement au service des ressources humaines au plus tard le **17/03/2023** à l'adresse : [ressources.humainesSPV@sdis66.fr](mailto:ressources.humainesSPV@sdis66.fr)

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES PYRÉNÉES-ORIENTALES**

1, rue du Lieutenant Gourbault – B.P. 19935 – 66962 Perpignan Cedex 09 Standard 04.68.63.78.18

Toute correspondance doit être adressée de façon impersonnelle au Directeur Départemental des services d'incendie et de secours






**SERVICE DÉPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DES PYRÉNÉES ORIENTALES**

**RENFORT CIS -2023**

**NOUVELLE RECRUE SPV 2023  
FICHE HABILLEMENT**

<b>NOM</b>		<b>PRENOM</b>	
<b>GROUPEMENT</b>		<b>CENTRE DE SECOURS</b>	

**ENTOURER LA TAILLE + LA LONGUEUR CHOISIE POUR CHAQUE ARTICLE**

DESIGNATION	TAILLE	LONGUEUR
<b>GANTS DE DEBLAI</b> 	6 7 8 9 10 11	-
<b>GANTS D'ATTAQUE</b> 	6 7 8 9 10 11	-
<b>BOTTES A LACETS</b> 	35    41    47 36    42    48 37    43    49 38    44    50 39    45 40    46	-

DESIGNATION		TAILLE		LONGUEUR
VESTE TEXTILE HV		80 88 96 104	112 120 128 136	C M L XL
SUR- PANTALON		1 2 3		C M L XL
SOFTSHELL		XS S M L	XL XXL XXXL XXXXL	-
PANTALON TSI		72 76 80 84 88 92	96 104 108 112 116 120	C M L XL
POLO TSI		80XS 88S 96M 104L	112XL 120XXL 128XXXL 136XXXXL	-
VESTE TSI		80 88 96 104	112 120 128 136	C M L XL

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES PYRÉNÉES-ORIENTALES**

1, rue du Lieutenant Gourbault – B.P. 19935 – 66962 Perpignan Cedex 09 Standard 04.68.63.78.18

Toute correspondance doit être adressée de façon impersonnelle au Directeur Départemental des services d'incendie et de secours